Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 81 (1954)

Heft: 6

Artikel: Le pouétchou de bouëne = Le porteur de borne : (légende) : ptaois du Cerneux-Godat

Autor: Surdez, Jules

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-228996

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La page jurassienne

Le pouétchou de bouëne[1]

(Légende)

Patois du Cerneux-Godat

In pouëtchou des Bôs Djeain Ruedïn[2], lai lingne[3] dessus l'épale, le bœudtyïn[4] â dôs, trévoichiëve enne neût lai chôsure de Fromond, deviês-dessus des Moeulïns de lai Moue[5]. Tot d'ïn côp, ât-ce qu'è n'allé pon vouëre enne bôle de fue que pouétchaîve enne bouëne et ses témons (des baitchets d'étchéye) !

C'était ïn de ces reveniaints qu'on yi dit pouétchous de bouenes. De son vétchaint, tchaint qu'èl était graindgie, èl aivaît dépiaicie enne bouëne an son aivaintaidge. Son aîme éprœuvaîve, enne fois tos les ans, de lai veni repiaintê laivou qu'elle était, ci-en devaint.

Le pouétchou épaivurie l'ôyét que rediaît sains râte :

— Vou me lai fât-é rebotê ?... Vou me lai fât-é rebotê ?...

— An mon tchu ! que yi crié le Gremô[6].

Lai bôle de fue, pouétchaint aidé bouëne[7] et témons se botét ai rôlê contre lu aisse vite que l'ouëre. Le pouëre bogre é droit aivu le temps de s'embruëre dains lai mé[8] de Fromond et lai bôle veniét se laincie contre le bés de lai pouëtche da ponne eurfromèe. Le lendemain le maitïn, on voyon qu'elle était tote beûchi.

Jules Surdez.

[1] Porte-borne, revenant ou fantôme ; [2] Les Bois Jean Ruedin ; [3] perche de ligne, gaule ; [4] vivier portatif ; [5] Moulin ou Moulins de la Mort ; [6] Petites limaces, surnom des gens de la commune des Bois ; [7] d'aucuns disent *bâne*, borne, borgne, aveugle ; [8] *mé* ou *graindbe*, mas ou grange, ferme, métairie.

Le porteur de borne

Un pêcheur des Bois Jean Ruedin, la ligne sur l'épaule, le baril au dos, traversait l'enclos de Fromond, au-dessus des Moulins de la Mort. Soudain, n'aperçut-il pas une boule de feu portant une borne et ses témoins (des tessons d'écuelle) !

C'était un de ces revenants nommés porte-bornes. De son vivant, lorsqu'il était grangier, il avait déplacé une borne à son avantage. Son âme tentait, chaque année, de venir la replanter où elle se trouvait auparavant.

Le pêcheur effrayé l'ouït qui répétait sans cesse :

— Où dois-je la remettre ?... Où dois-je la remettre ?...

— A mon... séant ! lui cria le « Gremô ».

La boule de feu, portant toujours borne et témoins, se mit à rouler dans sa direction, aussi vite que le vent. Le pauvre homme eut juste le temps de s'engouffrer dans la métairie de Fromond et la boule vint se jeter contre le bas de la porte à peine refermée. Le lendemain, on vit qu'elle était toute noircie.